

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 17. — Mai 1898.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnes paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1898

#### MEMBRES PERPÉTUELS

*M<sup>me</sup> de Vatry.* — *M<sup>me</sup> Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Brustlé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruiet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.* — *M. Tassin père* — *M. Deslandes père.* — *M. Delamotte.*

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

*M. le Préfet de l'Oise.* — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

#### BUREAU HONORAIRE

*M. Jassemín, secrétaire-général.*

#### BUREAU CENTRAL

*Président :* *M. Thirion.* — *Vice-Présidents :* *MM. Morel, Vantroys et Guilleminot.* — *Secrétaire-Général :* *M. Mouret Appert.* — *Secrétaire-Général-Adjoint :* *M. Pillois.* — *Secrétaire :* *M. Lestocart.* — *Secrétaire pour l'Apiculture :* *M. Hardret.* — *Trésorier :* *M. Choquet (Jules)* — *Trésorier-Adjoint :* *M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste :* *M. Cavaillier.* — *Conservateur du Matériel :* *M. Tirlet.*

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.*

#### JARDINIER-PROFESSEUR

*M. Lozet.*

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président :* *M. Roblin.* *Vice-Président :* *M. Doucet.* *Secrétaire :* *M. Caron.* *Vice-Secrétaire :* *M. Defrocourt.* *Délégué :* *M. Pascon.*  
**CREIL.** — *Président :* *M.* *Vice-Prés. :* *MM. Coquatrix et Pichon.* *Secrétaire :* *M. A. Thuillot.* *Vice-Secrétaire :* *M. E. Thuillot.* *Trésorier :* *Délégué :* *M. Grouas.*  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président :* *M. Chopinet.* *V.-Présidents :* *M. Petit.* *Trésorier :* *M. Legros.* *Secrétaire :* *M. Francolin.* *Vice-Secrétaire :* *M. Gannier.* *Délégué :* *M. Ducro.*  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président :* *M.* *Vice-Présidents :* *MM. et Chapon.* *Secrétaire :* *M. Sylvain Berger.* *Délégués :* *MM. et Bex.*  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid. :* *M.* *Vice-Présid. :* *M. Naze.* *Secrétaire :* *M. Peltier.* *Vice-Secr. :* *M. Sadet.* *Trésorier :* *M. Barbier.* *Délégué :* *M. Delaunay.*  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président :* *M. Valadon.* *V.-Prés. :* *MM. Hardy et Delépine.* *Secrétaire :* *M. Grélez père.* *Vice-Secrétaire :* *M. Lebrun.* *Trésorier :* *M. Lefebvre.* *Délégués :* *MM. Garnotel et Bellot.*  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président :* *M. Celer.* *Vice-Présid :* *MM. Gury et Bouffet.* *Secrétaire :* *M. Conia.* *V.-Sec. :* *M.* *Trésorier :* *M.* *Délégué :* *M. Lefèvre.*

## Société d'Horticulture et d'Apiculture

*de l'arrondissement de Senlis,*

Subventionnée par le Gouvernement de la République.

## DIX-NEUVIÈME EXPOSITION

DE

**Légumes, Fruits, Fleurs coupées,  
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,  
d'orangerie ou de pleine terre,  
et d'Instruments nouveaux et perfectionnés  
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,**

**QUI AURA LIEU A SENLIS**

**LES 16, 17, 18 ET 19 JUILLET 1898**

La Société d'Horticulture et d'Apiculture de l'Arrondissement de Senlis a fixé la date de son Exposition au Samedi 16 Juillet prochain, pour l'examen du Jury, et l'ouverture publique au lendemain 17 Juillet.

Le Concours annuel de Garçons Jardiniers aura lieu le Dimanche 3 Juillet, à dix heures et demie du matin, en la salle des séances de la Société.

Les aspirants devront se faire inscrire au plus tard le 30 Juin, chez M. Mouret-Appert, secrétaire-général.

# PROCÈS-VERBAL

DE LA

## Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> MAI 1898.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président invite M. Branchard, jardinier en chef au château de Bagatelle, présent à la séance, à prendre place au bureau et à signer au registre de présence.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après une rectification de M. le Président, à l'article : *Dégustation* ; au lieu de « Poire Newton Pippin », lire « Pomme Newton Pippin », et au lieu de « assez suivie », lire « assez sucrée ».

Sont admis membres de la Société :

M. Louis GOSSET, jardinier chez M. Poupinel, à Coye.

M. Henri RIOUSSE, paysagiste à Bougival.

M. Emile LECLERC, garçon jardinier chez M. Mathieu, à Aumont, et non Ernest LECLERC, comme il est dit dans le dernier Bulletin.

Est présenté par MM. Vaudier et Mouret-Appert :

M. OTT, restaurateur à l'Hôtel des Arènes, à Senlis.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1<sup>o</sup> Lettres de MM. Guillemillot et Berger, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2<sup>o</sup> Dépêche de M. Delamotte, remerciant la Société de sa nomination comme membre perpétuel, et regrettant de ne pouvoir assister à la séance.

3<sup>o</sup> Procès-verbal de la section de Nanteuil.

4<sup>o</sup> Les observations météorologiques de mars et avril dernier, tableaux dressés par M. Lavallée, instituteur à Borest.

5<sup>o</sup> Lettre de faire part du décès de M. Victor Bart, président

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 47. — MAI 1898.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : .....

SHAS



de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise. M. le Président dit que les regrets de la Société seront insérés au Bulletin.

6° Règlement et Programme de l'Exposition d'horticulture de Montreuil-sous-Bois, qui aura lieu du 3 au 12 septembre 1898.

7° Lettre de la Société d'horticulture d'Elbeuf, annonçant une Exposition de Chrysanthèmes et Fruits de table dans la première quinzaine de novembre.

8° Règlement et Programme d'une Exposition de Roses, Orchidées et Plantes diverses, organisée par la Société régionale d'horticulture du Nord de la France, qui aura lieu à Lille, au Palais Rameau, du 19 au 21 juin prochain.

9° Programme de l'Exposition d'horticulture de la ville d'Armentières, qui aura lieu les 17 et 18 juillet prochain.

10° Annuaire de la Chambre syndicale des Constructeurs de machines et instruments d'Agriculture et d'Horticulture de France.

11° Brochure avec gravure, préconisant l'emploi des Engrais chimiques, par la Société d'encouragement, 1, rue Ambroise-Thomas, Paris.

12° Les Catalogues et Prix-Courants suivants : Collection de Dahlias de L. Paillet, à Châtenay; — Instruments horticoles de Tissot et C<sup>ie</sup>, de Paris; — Tuiles métalliques de veuve Duprat et C<sup>ie</sup>, à Paris; — Serrurerie horticole de la Société anonyme de Saint-Sauveur, à Arras; — Treillages de la maison Dorléans, à Clichy; — Terre de bruyère de Vanoverberghe, à Eccloo (Belgique).

M. Pillois, secrétaire-général-adjoint, donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration, sous la présidence de M. Morel, vice-président, dans sa réunion de ce jour :

Le Conseil a fixé la date de l'Exposition d'horticulture au samedi 16 juillet pour l'examen du Jury, et l'ouverture publique au lendemain 17 juillet.

La Commission spéciale de l'Exposition a choisi M. Vantroys pour son président.

Le Concours annuel de garçons jardiniers aura lieu le dimanche 3 juillet, à dix heures et demie du matin, en la salle des séances, et il a été dit que les aspirants devraient adresser leur demande à M. Mouret-Appert, secrétaire-général, au plus tard le 30 juin.

Ces décisions sont ratifiées par l'assemblée.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Branchard, pour la conférence annoncée :

M. Branchard commence par remercier M. le Président de son invitation à venir faire une conférence, pour la propagande de l'*Association nationale de prévoyance et de secours, avec caisse et maison de retraite, des Jardiniers de France*, dont il est le président-fondateur, et fait ensuite ressortir le but humanitaire de cette Société; il en expose les principaux avantages, qui consistent spécialement :

A procurer à ses membres participants une pension de retraite réversible sur la tête de leurs veuves, ou de les recueillir, avec leurs femmes et leurs enfants mineurs de 14 ans, dans la maison de retraite qui sera fondée par l'Association; — à élever les enfants des associés décédés; — à assurer gratuitement aux membres participants et à leurs femmes des funérailles décentes; — à recueillir, en cas de chômage, dans la maison de retraite, les membres participants, leurs femmes et enfants, ou de leur donner des secours en argent; — et à assurer aux mêmes personnes des secours en cas de maladie.

Il termine, aux applaudissements de l'assemblée, en faisant un appel aux personnes qui désireraient faire partie de cette Société.

M. Thirion, président, dans une courte allocution, remercie l'orateur d'avoir su intéresser son auditoire, et dit que cette conférence vient à point au moment où les idées de solidarité sont partout à l'ordre du jour.

*Apport :*

M. LOZET, professeur, au nom de M. SAUVAGE, peintre-décorateur, dépose sur le bureau un lot de Roses coupées *Souvenir de la Malmaison*, complètement épanouies et remarquables par leur vigueur. — Une *Mention simple* est accordée, ainsi que des remerciements, à l'unanimité de l'assemblée.

En raison de l'heure avancée, la leçon de M. le Professeur n'a pu avoir lieu, et la séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1898.

Le jeudi 28 avril 1898, à trois heures et demie, la Section d'horticulture du canton de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hardy, premier vice-président.

Étaient présents au bureau : MM. Hardy, Delépine, second vice-président ; Grèlez, secrétaire.

La séance s'ouvre par la lecture du dernier procès-verbal, qui a été adopté.

M. Lozet, professeur, prend ensuite la parole pour sa leçon du mois qui comprend : 1° la multiplication des végétaux par boutures ; 2° la destruction de deux insectes ennemis jurés du pommier : l'anthonome et la chématobie ; 3° la fécondation artificielle des végétaux hermaphrodites, dioïques, monoïques, polygames.

Cette intéressante leçon a été attentivement écoutée par l'auditoire et 24 élèves de l'école des garçons de Nanteuil.

Le tirage de la tombola ordinaire termina la séance, qui a été levée à 4 heures 45.

## DÉGUSTATIONS

10 Avril :

POIRE BEURRÉ PAPELEU. — Fruit pyriforme allongé. — Peau verdâtre finement réticulée de roux clair. — Chair vert-jaunâtre, ferme, sucrée, insuffisamment juteuse, tendre, mais non fondante. — Assez bon seulement.

17 Avril :

ARBRE N° 10 DU JARDIN D'EXPÉRIENCES. — Fruit assez gros, forme Bergamotte. — Pédoncule court, droit, moyen, peu enfoncé. — Peau épaisse, sèche, jaune d'or clair, abondamment marbrée et réticulée de roux blond. — Chair ferme, croquante, faiblement juteuse, bien sucrée, relevée et assez parfumée. — Assez bon et même bon, sauf un peu d'astringence, à cause de sa longue conservation.

19 Avril :

POIRE NOTAIRE LEPIN, du Jardin d'expériences. — Fruit pyriforme, allongé ; pédoncule long, assez gros, inséré perpendiculairement. — Peau jaune terne, abondamment réticulée de roux clair. — Chair blanc-jaunâtre, ferme, croquante, assez juteuse, bien sucrée.

Ce fruit paraît devoir être très supérieur en terrain frais.

30 Avril :

POIRE SÉNATEUR PRÉFET, du Jardin d'expériences. — Fruit petit, pyriforme, à peau sèche, jaune verdâtre, striée de roux clair. — Chair blanche, ferme, croquante, presque sèche, à peine sucrée. — Très médiocre.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Des Asperges en Novembre.* — Préparez une couche ; au fond, sur le terrain, étendez quelques fascines pour com-

battre l'humidité ; par-dessus, placez un mélange de fumier et de feuilles mortes, en ayant soin de ménager au centre un petit fagot de sarments qui traverse verticalement le compost. Si le temps est encore assez doux, en passant la main au-dessus des sarments, vous sentirez la chaleur produite par la fermentation du fumier. S'il gèle, versez sur les sarments, servant de conduit, quelques litres d'eau chaude, qui activera la décomposition du fumier et des feuilles. Sur le compost, placez les pieds d'asperges, en les débarrassant de leur excès de racines ; répandez sur les griffes une couche de terre meuble, et recouvrez le tout d'un châssis vitré. Chaque soir, étendez un ou deux paillassons, pour préserver le tout des fraîcheurs de la nuit. Il n'y a plus qu'à laisser faire le soleil et la chaleur produite par le fumier. Au bout de trois ou quatre jours, les yeux commencent à se développer ; cinq ou six jours après, huit au plus, on peut cueillir des asperges de 10 à 12 centimètres de longueur.

Pour réussir, il convient d'employer des griffes de cinq ans au moins ; les vieux plants d'une aspergière qui ne produit plus sont tout désignés pour cette opération. Les yeux qu'ils ont conservés se développent et permettent de recueillir des pousses qui se seraient étiolées en pleine terre.

(Bulletin de la Société autunoise d'horticulture).

\* \*

*Destruction des fourmis.* — Il y a utilité à détruire les fourmis dans les maisons ; on s'en débarrasse assez facilement en plaçant dans les endroits qu'elles fréquentent des tampons de ouate imbibé d'acide phénique, ou mieux encore de la naphthaline, dont l'odeur forte les éloigne. Dans les jardins, quand on connaît l'emplacement de la fourmilière, on fait pénétrer dans son intérieur de l'eau bouillante ou une solution de pétrole, de benzine, ou une émulsion de savon noir à forte dose. Quand, au contraire, on ne connaît pas cet emplacement, il faut attirer les fourmis en un endroit

déterminé afin de les détruire en masse ; à cet effet, on place sous une tuile, par exemple, un mélange de cassonade et de miel, très recherchés de ces insectes ; cet appât, auquel elles ne résisteront pas, ne tardera pas à être couvert de fourmis, qu'il sera alors facile de détruire.

Le goudron, à cause de l'odeur qu'il dégage et probablement aussi à cause de ses propriétés agglutinantes, éloigne les fourmis ; on se sert de ce produit pour garantir les arbres de ces insectes. En plaçant un anneau de goudron autour du pied de chaque arbre, ou une corde goudronnée enroulée à 40 centimètres de distance du sol, on peut être certain qu'aucune fourmi n'envahira l'arbre ainsi préparé.

Paul NOEL.

\* \*

*Nouvelle Expérience pour la préservation des Grains, des Semences, en agriculture et horticulture, par le Pétrole pur.* — J'ai trouvé un bon résultat en cinq années de travail.

Je mets toutes les graines à l'abri des atteintes des animaux, tant mammifères, souris, rats, etc., et oiseaux, corbeaux, pigeons, etc., qu'insectes de toutes sortes.

En trempant toutes les graines au pétrole pur, j'empêche par les temps humides de pourrir, avec ce corps gras, toutes les semences, et il active la germination.

Blé, seigle, orge, avoine, vesce, sarrazin, féverole, betterave, etc., de 4 à 5 minutes dans le pétrole pur, et laisser égoutter quelques minutes, aucune crainte pour le germe, et semer à la main.

Pour les pois, haricots, fèves, etc., de 40 à 45 minutes.

Choux, salsifis, navets, radis, etc., de 3 à 5 minutes.

Toutes les graines peuvent se mettre au pétrole une fois que l'amande est assez forte.

Par cette odeur, aucun mammifère, oiseau, insecte, ne touche aux graines ensemencées.

*Article 2.* — Tout terrain où il se trouve des courtillères, pour faire des couches, une fois le fumier placé à son épais-

seur, avant de mettre le terreau, imbiber des chiffons de pétrole, étaler sur toute la largeur et longueur de la couche. Par ce moyen, j'empêche la courtillière, le ver blanc et le ver gris, de faire de grands ravages dans les couches et dans les terrains.

*Nombreux certificats et récompenses.*

Je réponds des graines semées au pétrole par le moyen ci-dessus. Ce qui fera une grande économie à l'agriculture et horticulture.

MEURICE.

*Bulletin de la Société d'horticulture de Meaux).*

\*  
\* \*

*De la préparation des terres à Chrysanthèmes.* — Il est de toute évidence pour tous les cultivateurs de ce genre à la mode, que les Chrysanthèmes doivent être cultivés dans une terre bien préparée. — Voici la méthode anglaise, la méthode des premiers cultivateurs de Chrysanthèmes à la grande fleur. En cette saison, on prépare avec soin une terre composée comme suit, pour le bouturage :

Loam, ou terre de gazon bien réduite . .	4 parties.
(A défaut, de la bonne terre à blé.)	
Terreau de feuilles (ou bon terreau de fumier) . . . . .	4 —
Sable fin . . . . .	2 —
Total . . . . .	10 —

On prépare en même temps un compost pour les rempotages, qui doivent être faits après reprise des boutures, composé comme suit :

Loam . . . . .	1 partie.
Terreau de feuilles . . . . .	1 —
Crottin . . . . .	1 —
Sable fin . . . . .	1/4 —
Poudre d'os ou de corne . . . .	1/100 <sup>e</sup> —

Tout cela doit être remué et mélangé avec soin, et tenu

sous un hangar, à l'abri des neiges et des pluies. Le compost doit être tamisé, mais pas trop finement. Quand une terre est trop fine elle finit par former des concrétions dures dans le pot.

Ad. VAN DEN HEEDE.

*(Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France.)*

\*  
\* \*

*Destruction des rats et des souris.* — Voulez-vous, sans pièges, sans souricières, sans embûches, détruire l'engeance des rats et des souris, qui dans nos jardins font tant de dégâts; prenez-les par la sottise et la gourmandise, c'est une méthode à laquelle les humains eux-mêmes ne résistent pas.

Voici comment on procède :

A l'endroit fréquenté par ces rongeurs, on met dans une assiette du plâtre fin saupoudré d'une légère couche de farine. Les petits animaux viennent s'en repaître à grands coups de langue. Un peu en arrière, on place une seconde assiette creuse, pleine de bonne eau alléchante. Nos gourmands, assoiffés par le plâtre, s'empressent de boire dans l'assiette tentatrice de larges lampées. Tout aussitôt le plâtre fait prise dans leurs estomacs et leurs intestins, le blocus est complet et vous voilà délivrés de vos ennemis, que vous trouverez les pattes en l'air, gonflés, moulés intérieurement, enfin, trépassés.

*(Bulletin de la Société d'horticulture de Clermont).*

\*  
\* \*

*Culture de la vigne sous verre strié.* — M. Oscar Victor, de Saint-Vincent, commune de Luisant (Eure-et-Loir), possède une véranda couverte en verre strié sous laquelle il cultive deux pieds de vignes, un chasselas et un Frankental. Ce dernier lui a donné 44 grappes, vendues 34 francs, certaines grappes pesaient jusqu'à 750 grammes. M. Oscar Victor soigne sa vigne comme celle du dehors, il en cisèle les grappes; il n'a pas besoin d'ombrer par les grandes

chaleurs, le verre strié atténuant les grands rayons en les tamisant.

Ce n'est pas pour hâter la maturation de son raisin que M. Oscar Victor veut amplifier ce genre de culture, au contraire, il espère ainsi conserver à la treille une assez grande quantité de grappes bien au-delà de la maturation en plein air et pouvant ainsi se vendre plus cher.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir).

\* \*

*Destruction des Kermès et Cochenilles.* — M. G. Henroz recommande dans la *Revue de l'Horticulture Belge et Etrangère* le procédé suivant pour se débarrasser des Kermès et Cochenilles des Palmiers, Fougères, Coleus, etc.

Saturer de l'alcool à 90° de poudre de pyrèthre, puis, à l'aide d'un pinceau trempé dans ce mélange, toucher non seulement les coques et les insectes, mais peindre les tiges et les feuilles jaunies.

L'infusion alcoolique du pyrèthre présente donc ce double avantage de détruire immédiatement les insectes adultes dans leur existence et dans leur progéniture. Cette recette paraît digne d'être recommandée.

\* \*

*Fraisiers à gros fruits.* — La nouveauté du jour, c'est la fraise à gros fruit et remontante.

Elle se nomme *Saint-Joseph*. Par le volume, elle appartient bien à la série des fraisiers dits « à gros fruits », cependant fructifie tout l'été et jusqu'en octobre, avec la fertilité des fraisiers dits « des quatre saisons » ou « de tous mois ».

On favorisera la grosseur et la croissance des fruits en supprimant les premières fleurs; il n'y a, en effet, aucun inconvénient à se priver de la première récolte, qui coïnciderait avec la pleine production des autres grosses fraises.

Le fruit est gros, rouge carminé vif, de première qualité.

Une autre sorte à gros fruit, *Louis-Gauthier*, est annoncée comme donnant des filets ou traçants qui, après s'être enracinés, fournissent dans le courant et la fin de l'été une seconde fructification.

Le fruit est d'une belle grosseur, d'un coloris blanc rosé, et excellent au goût.

Charles BALTET.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Épernay).

\* \*

*Sacs en papier.* — On sait que pour préserver les beaux fruits, poires ou pommes, des insectes, des intempéries, des diverses maladies, pour leur donner une chair fine et un coloris bien réussi, les spécialistes les enferment dans des sacs en papier qu'ils ne retirent que quelque temps avant la cueillette.

La couleur du papier peut-elle avoir une influence ?

Oui ! nous répond un spécialiste, j'ai essayé du papier blanc, du gris et du bleu, et c'est au bleu que je donne la préférence : car il m'a donné les meilleurs résultats ! Effet de lumière solaire simplement.

(Le Moniteur d'horticulture.)

---

## APICULTURE

### Visite de Printemps.

C'est à la fin de mars, ou au commencement d'avril, selon que la température est plus ou moins douce, qu'il faut faire la visite aux abeilles.

Cette visite est aussi indispensable que celles d'automne; comme cette dernière, elle a pour but de s'assurer si la colonie possède une mère, si les provisions alimentaires sont suffisantes pour subvenir à la nourriture de la génération

naissante qui, de jour en jour, augmente dans des proportions considérables. On sait, en effet, qu'une abeille souveraine en pleine fécondité, peut pondre jusqu'à vingt-cinq œufs et plus par heure. Nous avons fait cette visite le 4 avril, et nous allons ici la décrire en quelques mots, sachant bien que le débutant nous saura gré d'une répétition qu'il ne trouvera pas superflue, d'autant plus qu'il s'agit là des principales opérations apicoles,

C'est toujours armé d'un enfumoir, coiffé d'un chapeau à voile, qu'on doit aborder une colonie d'abeilles. C'est aussi par un beau temps, et de préférence au milieu de la journée, qu'il faut procéder à l'opération.

On commence d'abord par enfumer un peu les abeilles par la bouche de vol, puis on ouvre la ruche, on enfume peu à peu les cadres au fur et à mesure qu'on les touche ou qu'on les enlève, on met ces cadres un à un dans la boîte de vacation; on profite qu'il n'y a plus ni cadres ni abeilles dans la ruche pour la nettoyer convenablement. A cet effet, on se sert d'un racloir, avec lequel on gratte le mieux possible la propolis solidifiée qui se trouve amassée sur les supports à cadres et sur les parois latérales, puis avec une brosse ou une aile d'oie, on balaye proprement le parquet, rejetant les détritrus au dehors, à quelques exceptions près. On replace les cadres dans la ruche dans l'ordre où ils étaient.

Pendant l'opération on a le soin de tailler, avec un couteau de table bien tranchant, les rayons dont la construction laisse à désirer, par exemple ceux dont la base se trouve moisie, puis on élague ceux qui, verticalement, présentent une trop grande épaisseur; enfin on élimine ceux qui, ne possédant ni miel ni couvain, ont les bords des alvéoles d'ouvrières trop épaissies, car les alvéoles dont les dimensions intérieures se trouvent diminuées, produisent la dégénérescence des abeilles, qui viennent alors au monde trop petites faute de place pour se développer normalement.

Lorsqu'au cours de l'opération on voit du couvain ou des

œufs nouvellement déposés au fond des alvéoles, c'est que la mère est présente. L'une des principales satisfactions qu'éprouve l'apiculteur, c'est de la rencontrer sur l'un ou sur l'autre des rayons qu'il manipule, puis de s'écrier paisiblement sans élever la voix, en la montrant du bout de l'enfumoir à son aide. La voilà !



Si après cette satisfaction on trouve que la provision de miel est suffisante pour assurer aux abeilles qui viennent au monde une nourriture abondante, tout va pour le mieux. Mais si au contraire on s'aperçoit que l'un ou l'autre de ces éléments indispensables manque, il faut immédiatement l'introduire dans la ruche, sous peine de voir la colonie dépérir en quelques jour.

Il faut donc au printemps, nous le répétons, nourrir les abeilles pauvres en provisions, et sauver du péril celles qui pendant l'hivernage auraient perdues leur souveraine.

Ayant indiqué les soins à prendre pour sauver une colonie devenue orpheline (1), nous n'en reparlerons pas.

(1) Voir les numéros de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et décembre 1897, janvier et mars 1898 du Bulletin.

Nous dirons seulement comment on s'y prendra pour l'alimenter quand elle manquera de nourriture au printemps. Lorsqu'à cette époque les abeilles commencent à sortir de la ruche, il est prudent de leur donner un peu de surcroît d'aliment, d'une part pour les fortifier, et de l'autre pour exciter chez la mère la reproduction ; il vaut mieux donner cette nourriture le soir de façon à éviter le pillage.

Si on s'aperçoit dans la journée que les ouvrières venant de voyage rapportent du miel, il n'est pas nécessaire de continuer la distribution des aliments, car si une colonie, dit M. d'Adant, se trouve trop abondamment nourrie, les rayons sont trop vite remplis de miel et gênent la ponte de la mère qui est d'autant plus féconde qu'elle est mieux nourrie. Une colonie qui a des provisions suffisantes, peut aussi être excitée à la production et à l'élevage du couvain, il suffit tout simplement de désoperculer ou de gratter avec un couteau le couvercle des alvéoles d'un rayon à miel. Ainsi mis à découvert, ce miel attire les abeilles et les engage à s'en gorger, à le déplacer, puis à nourrir plus copieusement la mère qui alors augmente sa production d'œufs.

Une colonie peut encore avoir besoin d'être nourrie, lors même que les champs sont couverts de fleurs. Si la température n'est point propice à la production des nectaires, et si les abeilles ne peuvent pas entreprendre leurs parcours ordinaires, dans ce cas celles qui viennent au monde à chaque instant pour former les essaims consomment beaucoup de miel qui ne se trouve pas remplacé. Aussi quand au début du printemps une série de journées pluvieuses se produit, comme celle que nous subissons en ce moment, il n'est pas rare de rencontrer la disette dans quelques colonies (1), mettant ainsi leur existence en danger ; il faut donc y faire

---

(1) En ce moment, les colonies qui avaient du miel de surplus il y a un mois, se trouvent dépourvues.

attention et déployer assez de vigilance pour parer à ces fâcheuses influences atmosphériques.

Le meilleur moyen pour donner à manger aux colonies qui en manquent au printemps, c'est de leur donner des rayons à miel, que tout apiculteur doit avoir la précaution de mettre en réserve dans ce but au moment de l'extraction. A défaut de rayons pleins, on peut remplir de miel les alvéoles des rayons vides et les mettre dans la ruche, à la portée des abeilles ; enfin, si on n'a ni rayon ni miel, on peut néanmoins les sauver de la famine en leur donnant à manger du sucre dissout dans l'eau à raison de 1 kilog. par litre, soumis à l'ébullition jusqu'à consistance siropeuse. A cet effet, on met environ 300 grammes de ce sirop dans un pot à confiture en verre, on recouvre ce pot d'une toile finement tissée, puis on la ficelle solidement, comme s'il s'agissait du papier recouvrant des confitures, puis au moyen d'un trou de la même dimension que l'orifice du pot, percé dans une planchette de plafond, on donne chaque soir cette liqueur aux abeilles, en renversant le pot sur le trou, de manière à ce que les abeilles puissent venir la sucer à travers la toile, qui la laisse suinter peu à peu et dont elles sont très friandes, surtout lorsqu'il fait mauvais temps ; le lendemain matin, si le pot est vide, on l'enlève et on le renouvelle le soir. Ces moyens suffisent le plus souvent pour sauver les colonies pauvres en nourriture.

Enfin si parfois, lors de la visite du printemps, on se trouve en présence d'une colonie très faible en population et en provision, mais ayant conservé une mère, il est bon de la renforcer avec d'autres abeilles, puis de la soumettre ensuite au nourrissage, tout en la tenant bien chaudement pendant quelques jours.

(A suivre).

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

MARS 1898				AVRIL 1898			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1	0 <sup>mm</sup> 1	10°	2.5 <sup>(1)</sup>	1		10.1	1°
2	2 2	5 1	-2 <sup>(2)</sup>	2		13.5	3.5
3	3 4	5	0	3		13.9	2
4	5 1	4 4	0	4	0 <sup>mm</sup> 2	14.4	0.3
5	20 6	3	-5 <sup>(3)</sup>	5		14.2	-1.3
6		3 4	-6.2	6		13.9	1.1
7		2 2	-5.5	7		13.1	1.1
8	1 8	2 9	-2.1 <sup>(3)</sup>	8		13.9	1.3
9		3 2	-3	9		14.1	3
10		5 1	0.1	10		15.5	5
11		6	0.2	11		15.4	4.3
12		6.5	0	12		16.2	3.9
13		12.3	-0.5	13		16	5.1
14		9	-1.1	14		15.5	5
15		11.5	-1	15	0 4	15	4.3 <sup>(4)</sup>
16		11.5	-1.2	16	2 3	15.4	2.2
17		11.6	0	17		15	5.3
18		12	2	18		15.2	5
19		12.2	2.1	19		16	5.1
20		11.1	1.9	20		15.3	5
21		9.2	2.2	21		15.2	5.2
22		10.1	2	22		15	3.2
23		10	-5.8	23		16.2	0
24		10.2	-5.3 <sup>(3)</sup>	24		19	0
25	0 9	6.3	-5 <sup>(3)</sup>	25		20.2	1
26	9 4	5.2	-2	26		19	6.4
27		5.7	-0.2	27	2 3	23	5 <sup>(5)</sup>
28	0 3	5	1	28	19 5	20.1	6.5 <sup>(6)</sup>
29		10.3	-0.1	29	0 5	17.2	7
30		9	-3	30		19.3	5
31		11.2	1				
Total	43 <sup>mm</sup> 8	M <sup>mm</sup>		Total	25 <sup>mm</sup> 2	M <sup>mm</sup>	

(<sup>1</sup>) Giboulées. — (<sup>2</sup>) Giboulées, tempête. — (<sup>3</sup>) Neige. —  
(<sup>4</sup>) Tonnerre. — (<sup>5</sup>) Pluie légère. — (<sup>6</sup>) Orage le soir (grêle).

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Leçons d'Horticulture.**

JUIN 1898

*Botanique (5<sup>e</sup> Leçon).*

*De l'hybridation (3<sup>e</sup> Leçon).*

ARBORICULTURE :

*Taille en vert des diverses espèces fruitières.*

- Senlis :* Dimanche 5, à l'issue de la séance, au jardin.
- Gouvieux :* Jeudi 9, à 2 heures, à la mairie.
- Crépy :* Dimanche 12, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Vineuil :* Jeudi 16, à 2 heures, chez M. Ferraud.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 19, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Betz :* Jeudi 23, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 26, à 2 heures, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 30, à 3 h. 1/2, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	48 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition perma

La Société a décidé que MM. les Industriels et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.